

DELIBERATION RELATIVE A L'APPROBATION DU BILAN POUR L'ANNEE 2024 DES ACTIONS FINANCEES PAR LE PRODUIT DE LA CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu l'article 12 de la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, codifié à l'article L841-5 du code de l'éducation ;

Vu le Décret n° 2018-564 du 30 juin 2018 relatif à la contribution prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation ;

Vu le Décret n° 2019-205 du 19 mars 2019 modifié par le décret n° 2002-1509 du 1er décembre 2022, relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation, codifié aux articles D841-9 et suivants du code de l'éducation ;

Vu l'avis de la CFVU du 25 septembre 2025 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux.

Considérant qu'une contribution vie étudiante et de campus a été instituée au profit des établissements d'enseignement supérieur par la loi du 8 mars 2018, et destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Considérant que l'article D841-9 du code de l'éducation prévoit que la programmation des actions financées ainsi que leurs bilans sont votés, chaque année, par le conseil d'administration après consultation de la commission des formations et de la vie universitaire ; le Président de l'établissement associe pour cette élaboration « les différents services chargés de la vie étudiante, les représentants des étudiants au conseil d'administration de l'établissement ou à l'organe en tenant lieu et les représentants des étudiants du conseil compétent en matière de vie étudiante, les associations d'étudiants mentionnées à l'article L. 811-3, le centre régional des œuvres universitaires et scolaires territorialement compétent ainsi que des personnalités extérieures, à l'élaboration du programme, des projets et du bilan mentionnés. ». L'université de Bordeaux a choisi pour faciliter le dialogue entre l'ensemble des acteurs et instances en charge de ce domaine et les étudiants, d'instaurer une instance : la commission « contribution vie étudiante et de campus », par délibération de la CFVU en date du 28 mars 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

Article 1 : Bilan moral et financier des activités réalisées en 2022 avec la contribution vie étudiante et de campus

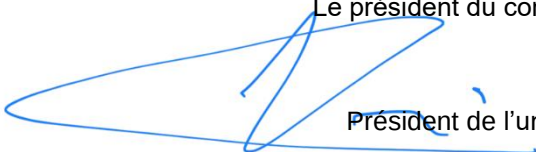
Le bilan moral et financier des activités réalisées en 2024 avec la contribution vie étudiante et de campus, tel annexé, est approuvé.

Article 2 : Publication

La présente délibération sera transmise au recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Adoptée à la majorité des
votes exprimés (29 votants)
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

Le président du conseil d'administration,
Dean LEWIS
Président de l'université de Bordeaux



ANNEXES :

- ANNEXE 1 - BILAN MORAL ET FINANCIER 2024 DE LA CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS A L'UNIVERSITE DE BORDEAUX

ANNEXE 1 : BILAN MORAL ET FINANCIER 2024 DE LA CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS A L'UNIVERSITE DE BORDEAUX

Partie 1 : Bilan moral des activités réalisées en 2024 avec la contribution vie étudiante et de campus

Après une installation de la CVEC en 2018 et 2019, puis des années fortement impactées par la crise COVID, la CVEC est maintenant bien ancrée dans le paysage universitaire, et les lignes de programmation budgétaire pluriannuelle claires et efficaces. Le taux d'utilisation du montant total versé 23-24 se situe à 88%, avec un taux d'exécution de 90% de l'enveloppe annuelle ouverte (identique à 2023). La programmation pluriannuelle permet ainsi d'excellents taux de consommation, tout en résorbant les reliquats précédents. Un effort d'évaluation tant de l'enveloppe annuelle probable que de sa programmation permet une continuité des actions tout au long de l'année. Il a ainsi été possible de développer des actions dans tous les domaines, qu'il s'agisse de dispositifs d'accompagnement des étudiants les plus vulnérables, d'animation de campus, de structuration de vie associative, d'actions de rentrée, mais aussi d'équipement de lieux de vie étudiante de plus en plus nombreux et emblématiques, sur de nombreux campus.

L'agilité possible grâce aux fonds, la réactivité de la commission CVEC, permettent de s'adapter aux différents contextes rencontrés depuis 2018, d'enrichir et développer la vie de campus sur l'ensemble des territoires, et de sécuriser actions, projets et moyens humains, dont une part conséquente d'emplois étudiants.

Alors que la réglementation prévoyait un reversement d'une part socle de 45€/étudiant, l'annonce du reversement final aux établissements, réalisée en juillet 2024, s'est avérée bien supérieure, avec 74.26€/étudiant (+ 4€ / étudiant par rapport à 2023). Néanmoins, grâce aux nouvelles préconisations du ministère dès 2023, et un changement de doctrine, une anticipation du montant final a été réalisée dès le début de l'année, permettant une inscription et une ouverture dès le budget initial. Ainsi, le montant inscrit en budget 2024 a été bien supérieur à celui inscrit au BI 2022, et également supérieur à celui de 2023. Il est resté cependant prudent, dans le reversement envisagé et dans le nombre d'étudiants projeté (le BI est réalisé avant la fin des inscriptions). Il a toutefois permis une inscription cohérente avec l'inscription finale de l'année antérieure. En revanche, le nombre d'étudiants recommençant à augmenter, et la somme finale étant plus élevée par étudiant, les montants reversés augmentent, la visibilité des montants finaux dès le début de l'année reste complexe, même si elle est de plus en plus anticipée et maîtrisée.

Cette nouveauté a toutefois permis une bien meilleure et sincère projection annuelle. Doublée d'une vision pluriannuelle des fonds et des dépenses, elle permet un taux d'exécution très satisfaisant : 90 % de l'enveloppe annuelle ouverte en 24, contre 57% en 2022.

La possibilité de mettre en place une pluri annualité des fonds issus de la CVEC a permis de construire une politique structurée concernant les reliquats, reliquats inévitables avant 2023, étant donné l'annonce tardive du budget effectif, supérieur de près de 30% au prévisionnel.

On notera un point de vigilance dans la lecture des bilans financiers : les dépenses sur une année sont réalisées sur l'enveloppe de l'année, mais également sur les reliquats des années précédentes, puisque ces derniers font l'objet d'une programmation pluriannuelle.

Le présent bilan fait état de ces deux éléments complémentaires.

1.1. Santé

Après la reprise d'une activité normale en 2022, l'Espace Santé Etudiants continue sa progression d'activité, en accueillant 25 570 consultations, pour 8573 étudiants, dont 68% de femmes, et 24% d'étudiants internationaux. (Attention, ce bilan global est possible grâce au financement CVEC, complété de nombreux autres financements). On notera cette année une nouveauté puisqu'en partenariat avec l'ARS, l'ESE est en charge des bilans de santé des étudiants boursiers désireux de faire un point sur leurs habitudes. 344 étudiants ont ainsi été vu en 2024.

La modalité de téléconsultation, qui est maintenant rentrée dans les usages, reste un acquis de la période COVID, largement accompagnée par les fonds CVEC cette année encore. C'est aujourd'hui une modalité de travail efficace et installée notamment pour les rendez-vous concernant l'aménagement des études des étudiants en situation de handicap et certaines consultations pour les sites de proximité.

Plus largement, la CVEC continue à accompagner la mise en œuvre et le renforcement des actions prévues dans le Projet Santé, dont la seconde édition a été adoptée en 2023. Cette stratégie de santé est ainsi confortée tant dans le financement complémentaire apporté que dans les orientations posées nationalement, qui appuient fortement celles de l'Espace Santé, dans l'approche globale de la santé de l'étudiant, ou dans les axes choisis.

Les actions financées par la CVEC ont donc été dirigées vers la continuité des objectifs communs du plan santé, tout en tenant compte de l'explosion de la demande en santé mentale (en moyenne, une hausse de 10% par an depuis 2 ans pour arriver à 42% en 2024, en comptant les consultations réalisées par nos partenaires au sein de l'ESE – CH Perrens).

- **Soutien des actions de prévention et de promotion de la santé (PPS) sur les axes stratégiques du plan santé :**

L'Espace Santé Etudiants (ESE) développe depuis plusieurs années un programme de promotion de la santé et d'actions de prévention de pairs à pairs, avec l'aide d'étudiants relai santé, cofinancés avec l'ARS. Ce dispositif, repéré par le ministère et étendu à tous les services universitaires de santé, a également été élargi aux cafés santé et au recrutement de la cohorte pour la plateforme d'observation de la santé étudiante, lancé cette même année en partenariat entre l'ESE, le centre de recherche UB/INSERM BPH avec un soutien financier du programme ACT et de Bordeaux métropole.

L'équipe d'étudiants relais santé accomplit un important travail de sensibilisation et d'appui de pair à pair, notamment en accompagnant les associations étudiantes pour la réduction des risques en contexte festif (présence, aide à l'organisation, matériel mis à disposition, partage de bonnes pratiques, formations). Ces pairs travaillent également à la mise en place de campagnes de sensibilisation et de promotion de la santé, sur la santé sexuelle, la question de discrimination ou de harcèlement, ou encore le bien-être. C'est par leur présence que les actions trouvent leur cible étudiante et que les campagnes sont un succès renouvelé. Ils sont également présents sur les Cafés santé (voir infra).

Ces actions de pairs à pairs sont renforcées grâce à la CVEC, et complétées par d'autres formats.

Pour les 10 ans de l'université, Fête la rentrée a permis des actions de grande ampleur sur l'ensemble des campus de la métropole et les principaux campus de proximité, permettant des stands et activités mettant en avant l'ensemble des actions PPS (détaillées ci-après) et l'offre de santé de l'ESE, avec un très bon retour (nombre d'abonnés aux réseaux sociaux de l'ESE en hausse, cible des campus plus éloignée touchée, ...).

Des formats numériques ont été créés : après le site internet « pimp my party » en 2021, et des premières séries de podcasts et vidéos au format courts, de nouvelles thématiques ont été travaillées. Elles sont complétées par de nouvelles typologies d'action en présentiel, telles que les Café Santé, moments conviviaux organisés sur les différents campus (1 à 3 par semaine), où des professionnels de santé et des ERS viennent parler avec les étudiants, sur les thématiques du plan santé : santé sexuelle, usage de substances psychoactives, santé mentale, ... Ces rendez-vous sont l'occasion de libérer la parole, et de poursuivre les actions de « aller vers », qui permettent de toucher les publics parfois éloignés de l'ESE. Ce sont 140 cafés santé qui ont été organisés en 2024.

Les projets de promotion et prévention se sont articulés autour de 3 axes.

Concernant les actions dédiées à l'usage de produits psycho-actifs, aux soirées et événements festifs :

Une Campagne d'affichage « Rentrez ensemble » a été déployée à grande échelle, sur les campus (affiche, écrans dynamiques, ...) et dans les trams (dans les rames elles-mêmes et aux arrêts). Elle a bénéficié d'une grande visibilité et a été très remarquée, permettant d'aborder la thématique dans la population étudiante mais également plus largement auprès du grand public.

L'accompagnement et les formations pour les associations continuent également sur cette thématique, avec 26 sessions organisées, réunissant 42 associations différentes, formés par les infirmières ESE sur la réduction des risques en soirée (gestion de bar + gestes qui sauvent). Les associations organisant un événement festif doivent également rencontrer les ERS Soirées, qui tiennent des stands/interventions sur les galas, événements, et soirées étudiantes.

Une campagne sur la consommation d'alcool a également été préparée (largement visible en 2025 sur les RS, les écrans, affiches etc.)

- **Concernant les projets dédiés à la santé sexuelle :**

Le festival Sex On The Campus édition 2024 s'est tenu du 17 au 28 mars autour des sexualités, sur les différents campus et hors les murs (Drag Show ; happenings sur les campus ; foire du plaisir ; table ronde débat sur des thématiques variées).

Un livret sur les IST a également été réalisé, pour une communication numérique et papier sur les différentes infections, leur dépistage, les symptômes et les traitements existants, afin de véhiculer une information fiable, claire et non jugeante.

4 journées « Cycles » ont été organisées sur les différents campus, pour parler cycle menstruel sous forme de stands sur les campus (jeux, infos, protections périodiques...).

La **distribution** de préservatifs internes et externes, ou de protections périodiques continue également, sur les stands et événements et aux associations, ainsi que dans les salles d'attente, avec la mise en place d'un nouveau visuel.

Concernant la question des **discriminations**, une **campagne** print + réseaux sociaux + site + échanges a été menée sur l'année, avec débat et rencontres sur le campus. Ces capsules vidéo retraçaient les témoignages de plusieurs étudiants victimes de discrimination liées à leur apparence physique, et permettaient de mettre en lumière des discriminations multiples, sous la banderole positive **« ensemble, on peut changer ça »**.

- **Concernant plus particulièrement les actions sur la santé mentale, plusieurs types de projets ont été développés ou reconduits :**

Parmi les actions de promotion et de prévention, des formats qualitatifs ont été mis en place.

Le festival Feel good campus 2024 s'est tenu du 8 au 15 octobre sur la thématique des relations. 4 villages ont été organisés sur plusieurs campus, le medium théâtral a également été utilisé, et le festival a pu toucher un public large grâce à la collaboration avec le festival Menthalo à Blonde Venus (même cœur de cible).

A l'instar de formats qui ont déjà été plébiscités par les étudiants, un **guide sur la santé mentale, « tu peux franchir le pas »** a été publié, répondant à une campagne de 2022 sur ce premier pas complexe en santé mentale. Ce guide est distribué largement sur les campus et lors de stands événementiels, et une mise à disposition dans les salles d'attente (ESE, BVE, ...). Il a pour vocation d'accompagner les étudiants vers le mieux-être (conseils, infos pratiques et ressources).

Afin d'insister sur l'importance du partage et de l'alimentation dans le bien-être, des **ateliers cuisine** ont été organisés, sous différentes thématiques, sur un format de 3h avec la diététicienne de l'ESE qui se finit par un repas partagé. 8 ateliers ont ainsi eu lieu sur 2024, réunissant 51 étudiants.

Des **ateliers affirmation de soi** (3 sessions de 5x2h) et des ateliers gestion du stress (4 sessions de 2x2h organisées) sont également en place sur les campus.

Un **renfort de personnels et de partenaires sur la question de la santé mentale** a pu permettre d'augmenter encore le nombre de consultations en santé mentale : le nombre de consultations en santé mentale a dépassé le recours au soin.

Les consultations sont assurées par les **professionnels de santé de l'ESE**, mais également grâce au partenariat avec le **centre hospitalier Charles Perrens et la MGEN, au sein de l'ESE**. 50% de ces consultations relèvent de la première ligne (accueil écoute, infirmières, médecins généralistes) et 50% de la 2ème ligne (psychologues).

Cette offre interne a été **renforcée par le dispositif national santé psy étudiant**, où près de **8783 consultations** (soit près de 3000 de plus qu'en 2023) ont été effectuées par des **cabinets de psychologues externes**.

Une nouvelle approche « pair à pair », lancée en 2020, a pu prendre de l'ampleur régionale en 2021, grâce à un financement conjoint CVEC/ dialogue stratégique de gestion avec l'état/ ARS/ région Nouvelle-Aquitaine. Cela a permis de **déployer le dispositif PSSM** (premiers secours en santé mentale) qui est un cycle de formation pour permettre aux étudiants ayant une mission à l'égard de leurs pairs (associatifs, élus, chargés de TD etc.) de comprendre, faire face et réagir aux difficultés en santé mentale sans stigmatiser et en orientant vers les bons interlocuteurs. Il a pu être ouvert également aux personnels en première ligne (agents d'accueil, responsables pédagogiques, ...). En 2024, **1036 personnes** ont été formées sur l'université.

- **L'amélioration de l'accès aux soins des étudiants :**

L'accès aux soins a été transformé avec la crise sanitaire et le confinement, et les transformations commencées précédemment ont été poursuivies.

La solution de prise de **rendez-vous en ligne Doctolib** donne accès à la quasi-totalité de l'offre de l'Espace Santé Etudiants, qu'il s'agisse de l'offre du centre de santé (offre de santé riche, en tiers payant intégral) ou de son offre d'ateliers, promotion et prévention. Cet outil est devenu incontournable pour l'organisation de l'offre de service, qui s'étaye, et a besoin de cette modalité pour couvrir l'ensemble des besoins.

Le recours au soin a continué à augmenter. Des RDV avec la CPAM ont été organisés en début d'année universitaire, afin de permettre aux étudiants rencontrant des problèmes dans leur affiliation de trouver des solutions.

L'ESE a également souscrit à **l'offre de téléconsultation via cet outil**, permettant une offre plus importante et accessible, quel que soit le territoire où se trouve l'étudiant.

L'offre sur les territoires à Agen et Périgueux est maintenue, et même augmentée sur Agen (temps de travail des infirmières de site plus important), avec une **attention particulière à la mise en place d'actions similaires à celles de la métropole bordelaise** (ateliers, participation aux semaines de santé publique, ...).

L'ESE s'efforce, via son plan santé, de faire vivre cette stratégie de santé, autour de ses axes prioritaires, en se concentrant sur les besoins prioritaires des étudiants pour offrir une offre de premiers recours de qualité, en diversifiant les modalités de prise en charge : ateliers d'éducation à la santé, d'accès au droit, sensibilisation, mise en place de parcours de santé incluant d'autres structures de santé partenaires, et notamment en santé mentale.

Enfin, le **projet PRISME, plateforme d'observation de la santé étudiante**, a débuté à l'automne 2024, et va permettre d'une part d'observer la santé étudiante, et notamment sur la question de santé mentale et les habitudes étudiantes, pour travailler sur les déterminants de santé, et d'autre part de travailler sur la démarche probante des actions de prévention et promotion de la santé.

1.2. Culture

L'année culturelle 2024 a été riche, avec un recalcul de la part CVEC depuis 2023, à la hausse, en commission CVEC, qui a permis de dynamiser les ambitions sur l'ensemble des campus, autour des 3 axes du Schéma Directeur (SD).

- **Le soutien aux pratiques artistiques, au développement et à l'enrichissement de l'offre et des formats d'ateliers (24% du budget dédié à la culture)**, sur des territoires d'implantation plus variés :

un budget plus conséquent a été alloué aux ateliers, afin de permettre le développement de nouvelles disciplines, nouveaux formats, nouveaux territoires. La CVEC a ainsi constitué un levier d'expérimentation et d'initiation, sur des formats courts (semestre ou week-end), avec la création de nouvelles activités encadrées par des professionnels (écriture créative, club lecture, ateliers arts et sciences, ... un nouveau format a également été mis en place, avec le développement d'un atelier du spectateur pour emmener les étudiants dans les salles de spectacles). Elle a également permis de consolider, sur des durées plus conséquentes, les ateliers phares plébiscités depuis 2021 : pratique du cirque, arts plastiques campus Périgord. Sur ce dernier campus, des liens santé/ culture sont expérimentés autour de cet atelier de pratique artistique, dans lequel des étudiants en situation d'isolement peuvent être inscrits tout au long de l'année. Ce sont 14 esthétiques qui ont été travaillées, autour de 16 ateliers répartis sur les différents campus.

Le dispositif d'exposition de créations étudiantes a également été reconduit, avec une plateforme numérique dédiée, regroupant des podcasts, vidéos de présentation, mais également une galerie numérique.

Le Festival Heureux Haz'Arts, dorénavant en mars, a remplacé les moissons d'avril, avec un changement de dates pour être plus en lien avec les rythmes universitaires. 9 jours de festival ont réuni 1300 personnes sur 21 rendez-vous, des rendus d'ateliers à des performances d'étudiants artistes confirmés accompagnés dans leur double cursus par les services culture et PHASE.

La CVEC a également permis d'équiper de **nouvelles salles de répétition**, notamment à Marne, afin d'inciter à la pratique musicale libre.

- **Expérimentation de nouvelles formes de médiation numérique, scientifique et artistique sur les questions arts, science et société (34% du budget)**

Les rencards du savoir se sont déroulés autour de 9 thèmes et lieux différents. L'offre de podcasts a été sanctuarisée, avec la première chaîne de podcasts de l'UB, pour les rediffuser. L'activité de médiation a également porté sur les grands projets de l'université, avec notamment une séquence de médiation autour de la forêt expérimentale : expo, travail autour du futur canopee walk, ... De la médiation pour étudiants autour des projets arts et sciences portés lors du festival FACTS ont également été possibles. Le festival a d'ailleurs été mis en itinérance, avec des événements qui se sont déroulés sur les campus de proximité, afin de toucher l'ensemble de la population étudiante.

A la lisière entre arts et sciences et nouvelle programmation artistique, 2024 aura également vu le premier **partenariat avec le FAB**, festival des arts de Bordeaux, avec une coproduction très ambitieuse autour de l'invité du FAB, le circassien/ artiste/ autodidacte Johann Le Guillerm. 9 de ses créations ont ainsi pu avoir lieu dans les murs de l'université, ouverts à tous ou spécialement dédiés aux étudiants, sous toute forme : spectacle, expo, installation, ateliers, ... Le budget CVEC du service ainsi qu'un AAP CVEC a permis cette ambitieuse programmation, qui inscrit l'université dans son territoire.

- **L'accueil de résidences artistiques (27% du budget)** a été renforcé, sur tous les territoires

L'université, lieu de culture, a ouvert ses portes à des artistes pour des résidences variées : résidence photo avec Christophe Goussard, sur le campus Victoire, pour permettre de se réapproprier le lieu et de le (re)découvrir. L'exposition qui a clôturé cette résidence a pu ensuite tourner sur les différents campus. Ont pu également être accueillis une Résidence Arts plastiques – Paul Peinture – fresque tout campus, des street

artistes sur le campus de Pessac pour une fresque, ou encore la résidence « muets d'hiver », entre arts et sciences, déclinée sur plusieurs campus, et du land art à Périgueux.

- **L'enrichissement de la programmation (12% du budget)**, est également un point central de l'utilisation de la CVEC sur ce volet culture

Des rendez-vous sont maintenant encrés dans la vie des campus, et ont pu émerger grâce aux nouveaux lieux de vie : les **antidotes culturels à Carreire, Cinémarne** à la Victoire, les **concerts du Mardi** sur tous les campus, les programmations pour **fête la Rentrée** ou encore en décembre pour les festivales...

Grâce à des collaborations partenariales, pour une offre sur les campus et une ouverture vers la cité (arthothèque, collectif ccm, pama (centre musique amplifiée Pessac), l'inconnue (centre musique Talence), été métropolitain, ...), les étudiants profitent d'une programmation au sein des campus, ou d'objets innovants, comme **BAM (beaux-arts muséum) à Agen**. Des tarifs avantageux ou places offertes pour l'extérieur complètent cette offre.

On notera également la réouverture des emplois étudiants en soutien de la médiation et de la diffusion d'info culturelle, sur les campus métropolitains comme sur le campus Périgord.

1.3. Sport

S'agissant du périmètre « sport », des axes ont été priorités pour permettre de développer l'activité sportive et l'offre de service :

- **Le développement du sport pour tous et du sport santé**, priorités de l'université

Une grande majorité du budget est dédiée à ce développement, autour d'achat de matériel pédagogique mais aussi de développement de pratiques sportives en formation personnelle, avec une offre sur l'ensemble des campus (dont Marne, nouveauté 2024) (**50 activités proposées et 4100 pratiquants**, soit une augmentation de près de 30% par rapport à 2023), et des sorties APPN (activités physiques de pleine nature) : VTT, multigisse, ski et handiski ou rando avec joelettes.

Le **sport santé**, largement soutenu dans le cadre du COMP, a également été soutenu par la CVEC, notamment avec la mise en place de l'application **Endonora**, qui permet une pratique sportive adaptée au niveau de chacun sur des parcours prédéfinis par des enseignants de sport, avec activités proposées en auto-pratique, sur les différents campus de l'université.

- **Le développement du haut niveau et de la compétition** a également été priorisé avec plusieurs actions :
 - o Développement des pôles universitaires d'entraînement (compétition) dédiés à l'entraînement des sportifs de haut niveau, autour de 8 pôles sportifs : judo, handball, badminton, tennis, escrime, basketball, rugby : 150 étudiants
 - o Compétition : contribution à la subvention ASUBX Championnat de France, heures d'encadrement, contribution au paiement des licences sportives des étudiants, avec 5000 licenciés sur les différentes associations sportives de l'université (tout niveau)
- **Le développement des actions d'animation autour du sport**, grâce à l'aide du chargé de projets sport, dont le salaire est pris en charge par la CVEC. Plusieurs rendez-vous ont pu avoir lieu sur l'année : journée internationale du sport féminin, grande dictée du sport, tremplin danse, SOP (semaine olympique et paralympique), renforcée en cette année de JO Paris 2024 en France, Fête la rentrée, Olympiades de l'université ou encore participation à octobre rose.

1.4. Vie étudiante

On notera que contrairement aux 4 domaines traités ci-dessus, la CVEC est le seul financement des actions menées autour de la vie étudiante. Le financement de la CVEC est particulièrement important sur ce volet, puisque la règlementation prévoit un minimum de 30% de l'enveloppe dédiée à l'accompagnement social et associatif. Ces derniers sont entendus largement, et recouvrent aussi bien le FSDIE (volet aide sociale et aides aux projets) que les actions menées en faveur de ces deux objectifs.

La vie étudiante a pu reprendre en 2022 et se densifier les 2 dernières années. La précarité étudiante reste également conséquente. Ainsi, les dépenses d'aide sociale, d'accompagnement associatif et de vie de campus ont pris des parts importantes.

La CVEC a ainsi rendu possible des actions et recrutements sur les grands axes suivants :

- **Un accompagnement social renforcé** : la politique sociale classique (356 aides accordées) a été renforcée dès le confinement, par la mise en place de dispositifs spécifiques avec forfait pour accélérer les prises de décisions et analyses sociales. Elle a été complétée encore en 2024, pour permettre une meilleure réponse, plus complète et plus rapide :

. **Aide ponctuelle de 200€ pour l'achat d'alimentation** et de produits d'hygiène pour les plus précaires

. **Lutte contre la fracture numérique** : selon les situations, une aide de 300 € peut être débloquée pour l'achat ou la réparation d'un ordinateur, pour les étudiants qui en sont dépourvus et ne peuvent suivre leurs enseignements.

En parallèle, l'université a conventionné avec Emmaüs Connect, pour un don d'ordinateur reconditionné de grande qualité, aux étudiants bénéficiaires après analyse sociale et commission d'attribution. 36 ordinateurs ont ainsi été distribués en 2024.

. E-cartes et chèques interservices pour interventions d'urgence ou pour des étudiants en difficultés bancaires.

. Cartes TBM

Cet accompagnement est également renforcé à certaines périodes de l'année pour un accompagnement plus complet : **ateliers logements, job étudiants dédiés aux démarches administratives**. L'aide au logement passe également par un accompagnement renforcé, ainsi que la souscription à une plateforme dédiée au logement.

Un job dating a également été organisé, en hybride et en présentiel, afin d'aider les étudiants à trouver un job compatible avec leurs études.

Des aides ponctuelles pour des logements d'urgence pour les cas d'extrême vulnérabilité ont également été accordées, avec des nuitées d'hôtel payées dans les situations les plus extrêmes, et la mise en place de logements d'urgence pour des situations extrêmes au C5 (9 logements)

Enfin, le **Noël des enfants des étudiants** a permis d'offrir un temps joyeux, complété par des chèques cadeaux pour les enfants des bénéficiaires de l'aide sociale.

- **Un renforcement du soutien à la vie associative**, par des subventions FSDIE classiques, en hausse (112 projets subventionnés), mais également par des subventions exceptionnelles pour aider les associations en difficulté à faire face à leurs frais de fonctionnement.

En plus des aides financières directes via les commissions FSDIE, on pourra noter un soutien à l'engagement étudiant via :

- La **Coordination du festival des engagé.e.s**. Le trophée des associations a également été mis en place pour la 3^{ème} année consécutive, afin de valoriser, dans différentes catégories, des projets des associations étudiantes. Une formation pour pitcher son projet est proposée.

- Le soutien aux associations solidaires via un **nouvel AAP pour « favoriser l'accompagnement social des étudiants »** : Etu'récup lauréat – 20k.
- L'adaptation d'une **offre de formations obligatoires ou volontaires dédiée aux porteurs de projets**, pour favoriser des événements responsables : maintien des formations « gestes qui sauvent », formation aux violences sexuelles et sexistes (apport de connaissance et mises en situation dans le contexte festif), formation pour l'organisation d'événements éco-responsables.

Des emplois étudiants dédiés ont également permis de mener à bien cet accompagnement, sur financement CVEC (voir infra).

- **Des actions d'accueil, d'animations vie de campus et de lutte contre l'isolement**, dédiées notamment aux étudiants internationaux : animation éco-responsable dans le cadre de La Semaine Européenne de la réduction des déchets (SERD) par exemple, subvention de Radiocampus, distribution de protection durable, mise en place d'animation dans le cadre des thèmes portés par les conseils de vie de campus, Marchés de saison et festiveriales, fête la rentrée et sorties des internationaux. Les actions de rentrée sont en partie financées par les fonds BVE, mais également par les différents services y participant, ainsi que par la ligne transverse. Des actions d'animation, de visite de campus et festives y sont menées.
Les actions menées en 2024 ont été densifiées dans le cadre de ces semaines de rentrée, pour fêter, ensemble, les 10 ans de l'université.
- **Des frais de fonctionnement, volontairement réduits** : achat de petit matériel, frais de restauration pour les commissions FSDIE et les Conseils de Vie de Campus (CVC), et participation au financement de projets d'aménagements de lieux de vie sur les campus sur l'ensemble des territoires, via l'appel à projets (APP) des services notamment

1.5 Transitions

Les ambassadeurs des transitions, dispositif d'emplois étudiants sur l'ensemble des sites de l'université, permet d'animer le campus en informant, sensibilisant ou formant aux transitions, écologiques et sociales et sociétales. Un ensemble d'actions se déroulent ainsi sur les campus, parmi lesquelles on peut citer notamment :

- . Les **green games**, jeu ludique de sensibilisation, qui favorise l'esprit d'équipe et de collaboration
- . Les **journées et semaines dédiées**, où débats, ateliers, stands d'info, activités diverses se déroulent : SERD, journée de réduction des déchets, journée mondiale de l'alimentation...
- . Les fresques du climat ou de l'égalité, dispositif de formation et sensibilisation largement utilisé sur les campus
- . Le festival **Bascule(s)**, qui met à l'honneur l'engagement pour les transitions dans un domaine dédié, ...

Ce sont en tout 60 temps de sensibilisation, qui ont été organisés, touchant plus de 3600 étudiants.

1.6 Actions transverses

Le fléchage d'une partie de la CVEC sur des actions transverses est destiné à d'une part, renforcer l'action des différents services de la vie de campus, sur des temps forts ou des opérations structurantes, comme les actions de rentrée ou encore le soutien à l'accessibilité numérique des services, et d'autre part à lancer des projets, afin de faire émerger de nouvelles actions ou de nouvelles modalités d'actions, et enfin à financer des dispositifs transverses, dédiés à l'ensemble des campus.

Le budget participatif étudiant a été relancé en 2024, dès la rentrée, pour un vote en début 25. La grande majorité des projets des 2 BPE précédents sont maintenant réalisés, avec une avancée toujours visible sur

le site dédié. Les travaux et réalisations lancés concernent ainsi tant la première édition, qui avait pris du retard, que la seconde. Ces réalisations sont menées au fil de l'eau, pour un montant de 58 000 € sur l'année.

Afin d'accompagner la démarche et donner à l'ensemble de la communauté d'outils pour une méthodologie collaborative et de concertation, la CVEC finance la **plateforme participation**, sur laquelle est hébergée notamment **le BPE, mais également toutes les concertations de la communauté étudiante de l'UB**, notamment celles concernant les transitions.

L'Appel à projets des services et des composantes, initié en 2019, a été reconduit. Il avait connu une dynamique moins forte en 2020 et 2021, la situation sanitaire venant impacter fortement les projets. Après une année test en 2022, qui a marqué la reprise de la dynamique, les années 2023 et 24 montrent que l'AAP a rencontré son public, avec 17 projets soutenus en 2024 (soit une grande stabilité par rapport à 2023). Plus de 215k€ ont été dédiés en 2024, sur les projets annuels et pluriannuels des années précédentes. Il a permis de **financer de nombreux projets d'aménagement** (63% de l'attribution, 24 pour des projets d'aménagement), **sur tous les campus** et notamment ceux de proximité, mais également des actions structurantes comme le partenariat avec le FAB.

La dynamique inter-établissement a été maintenue, avec la participation à la programmation des nuits sportives qui jalonnent l'année.

Le **soutien de la CVEC à l'accessibilité numérique** des actions d'accueil (pour étudiants sourds et malentendants) a été réalisé via le financement de l'outil Acceo (traduction simultanée sur demande des appels téléphoniques et des conversations en guichet d'accueil), ou encore le financement des ateliers LSF. Le budget transverse est également venu consolider fortement des dépenses de rentrée à la fois sur tous les campus et intercampus, avec l'organisation, pour les 10 ans de l'UB, d'une soirée spéciale olympiade qui a réuni les équipes de l'ensemble des campus de l'université, dans une soirée festive. On comptera également les dépenses de communication, par la **prise en charge du guide étudiant totalement rénové** par exemple. Les **actions d'accueil et d'intégration des étudiants internationaux et ultramarins** sont également financées sur cette ligne.

Les **actions et outils de sensibilisation à la lutte contre les VSS, les discriminations**, etc. sont également financées sur cette ligne transverse. En plus d'un emploi dédié, l'écoute, dans le cadre de la CEVS (cellule d'écoute, de veille et de signalement) dédiée aux étudiants a pu être élargie aux doctorants, et externalisées vers une psychologue extérieure, afin d'assurer anonymat et libération de la parole, avec un effet immédiat puisque le nombre de levée d'anonymat s'est inversé, passant à près de 80% de levée d'anonymat.

Enfin, et concernant les dépenses de personnel, de nombreux emplois étudiants ont été financés sur les budgets CVEC, pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants, la mise en place d'étudiants relais campus et autres dispositifs de pairs à pairs.... Une **nette augmentation du nombre d'emplois étudiants** ou d'heures permet d'assurer ce pair à pair **(+90% en 23, et nouvelle augmentation de 45k€ en 24)**, tout en assurant le rôle social et sociétal des emplois étudiants. **281k€ ont été dédiés à ces emplois.**

Conformément à ce qui avait été décidé en 2022, les **emplois** sont quant à eux désormais pris sur l'enveloppe annuelle, permettant une vision juste des besoins annuels sur la CVEC. 281k€, hors dépenses santé et sport, ont été pris en charge sur le budget annuel. La consolidation de l'ensemble des dépenses RH, emplois étudiants compris et tout domaine confondu, correspond à 50% de l'enveloppe annuelle de la CVEC.

Partie 2 : Bilan financier des activités réalisées en 2024 avec la contribution vie étudiante et de campus

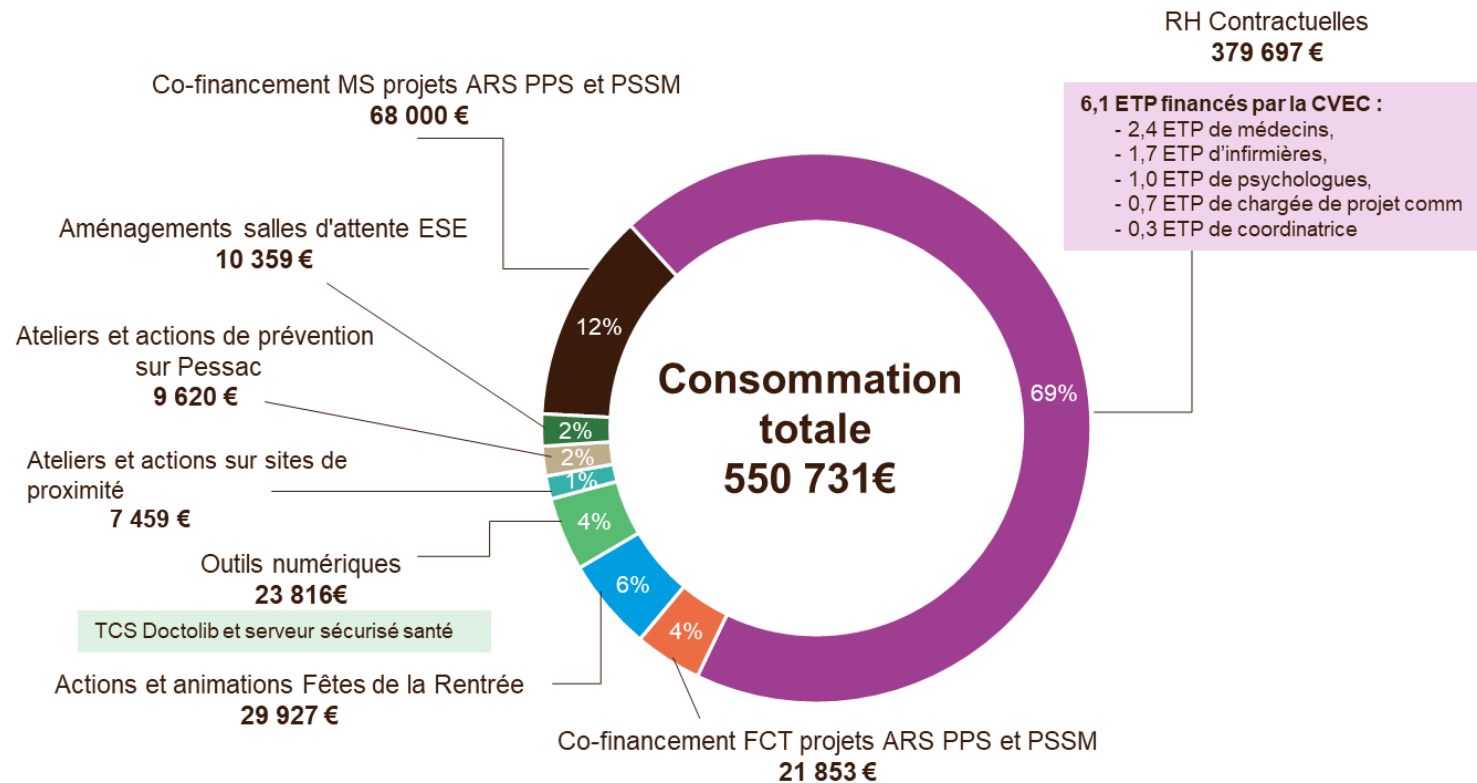
Bilan global

	CVEC annuelle 2024				Reliquats CVEC ouverts en 2024				Total CVEC			
	Budget	AE consommés	Ecart	Taux exécution	Budget	AE consommés	Ecart	Taux exécution	Budget	AE consommés	Ecart	Taux exécution
Droit santé	530K€	529K€	1K€	100%	41K€	22K€	19K€	53%	571K€	551K€	21K€	96%
Sport	505K€	468K€	37K€	93%					505K€	468K€	37K€	93%
Culture	106K€	90K€	16K€	85%	29K€	26K€	3K€	89%	135K€	116K€	19K€	86%
Accompagnement social et associatif	594K€	553K€	41K€	93%	35K€	9K€	26K€	25%	629K€	562K€	67K€	89%
Dont aide sociale	170K€	126K€	45K€	74%	35K€	9K€	26K€	25%	205K€	134K€	71K€	65%
Dont Aide projets	424K€	427K€	-3K€	101%					424K€	427K€	-3K€	101%
Fonctionnement BVE	48K€	30K€	17K€	63%					48K€	30K€	17K€	63%
RH inscrits PGE	506K€	497K€	9K€	98%					506K€	497K€	9K€	98%
RH emplois étudiants	307K€	276K€	31K€	90%					307K€	276K€	31K€	90%
Ambassadeurs Transition	70K€	17K€	53K€	25%	54K€	54K€	0	100%	124K€	71K€	53K€	57%
Evènements inter-établissements	11K€	11K€	0	100%					11K€	11K€	0	100%
Budget participatif et engagement	80K€	58K€	22K€	72%					80K€	58K€	22K€	72%
Budget accessibilité	15K€	15K€	-0,3K€	102%					15K€	15K€	-0,3K€	102%
VSS	20K€	11K€	9K€	57%	10K€	10K€	0,4K€	96%	30K€	21K€	9K€	70%
AAP	185K€	90K€	95K€	48%	196K€	126K€	70K€	64%	381K€	215K€	165K€	57%
Projets transverses	17K€	25K€	-8K€	150%	321K€	57K€	264K€	18%	338K€	82K€	255K€	24%
Accueil	16K€	47K€	-31K€	294%					16K€	47K€	-31K€	294%
Pôles de vie					100K€	107K€	-7K€	107%	100K€	107K€	-7K€	107%
TOTAL 2024	3 009K€	2 718K€	292K€	90%	786K€	418K€	288K€	53%	3 795K€	3 127K€	523K€	82%

Santé

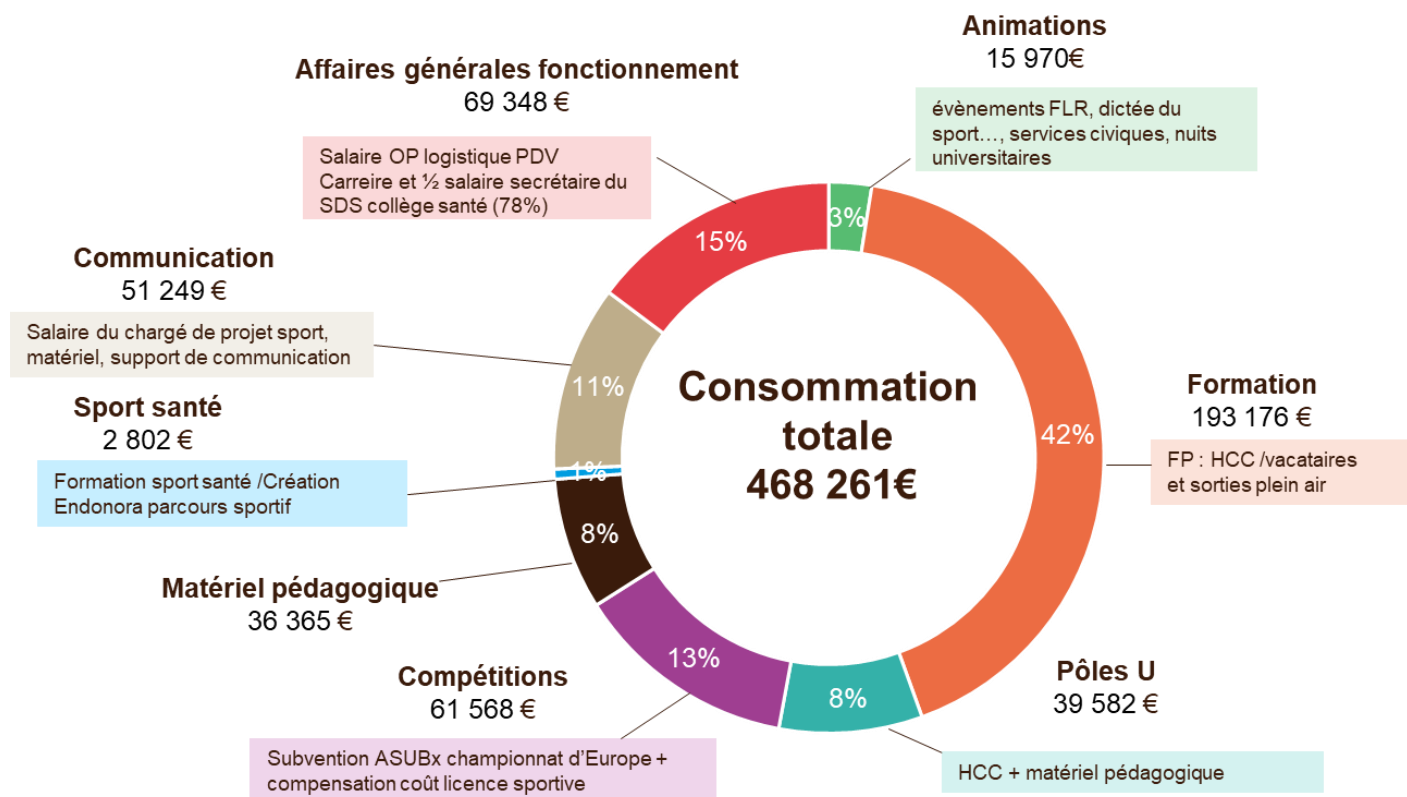
Enveloppe CVEC 2024	530 k€
Reliquats CVEC ouverts en 2024	41 k€
Budget Total CVEC 2024	571 k€

Consommés	550 k€
Non consommés	21 k€
% consommation	96%



Enveloppe CVEC 2024	505 k€
Reliquats CVEC ouverts en 2024	0 k€
Budget Total CVEC 2024	505 k€

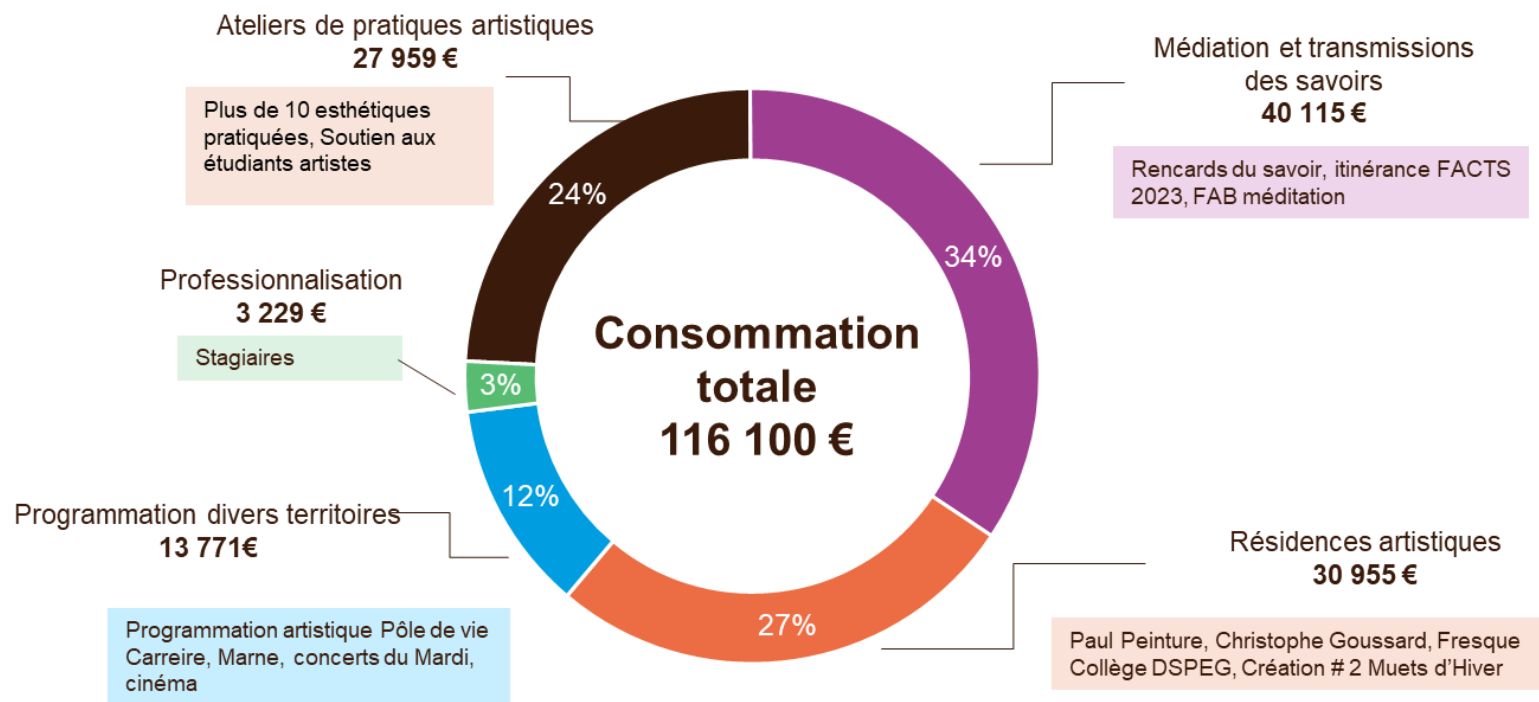
Consommés	468 k€
Non consommés	37 k€
% consommation	93%



Culture

Enveloppe CVEC 2024	106 k€
Reliquats CVEC ouverts en 2024	29 k€
Budget Total CVEC 2024	135 k€

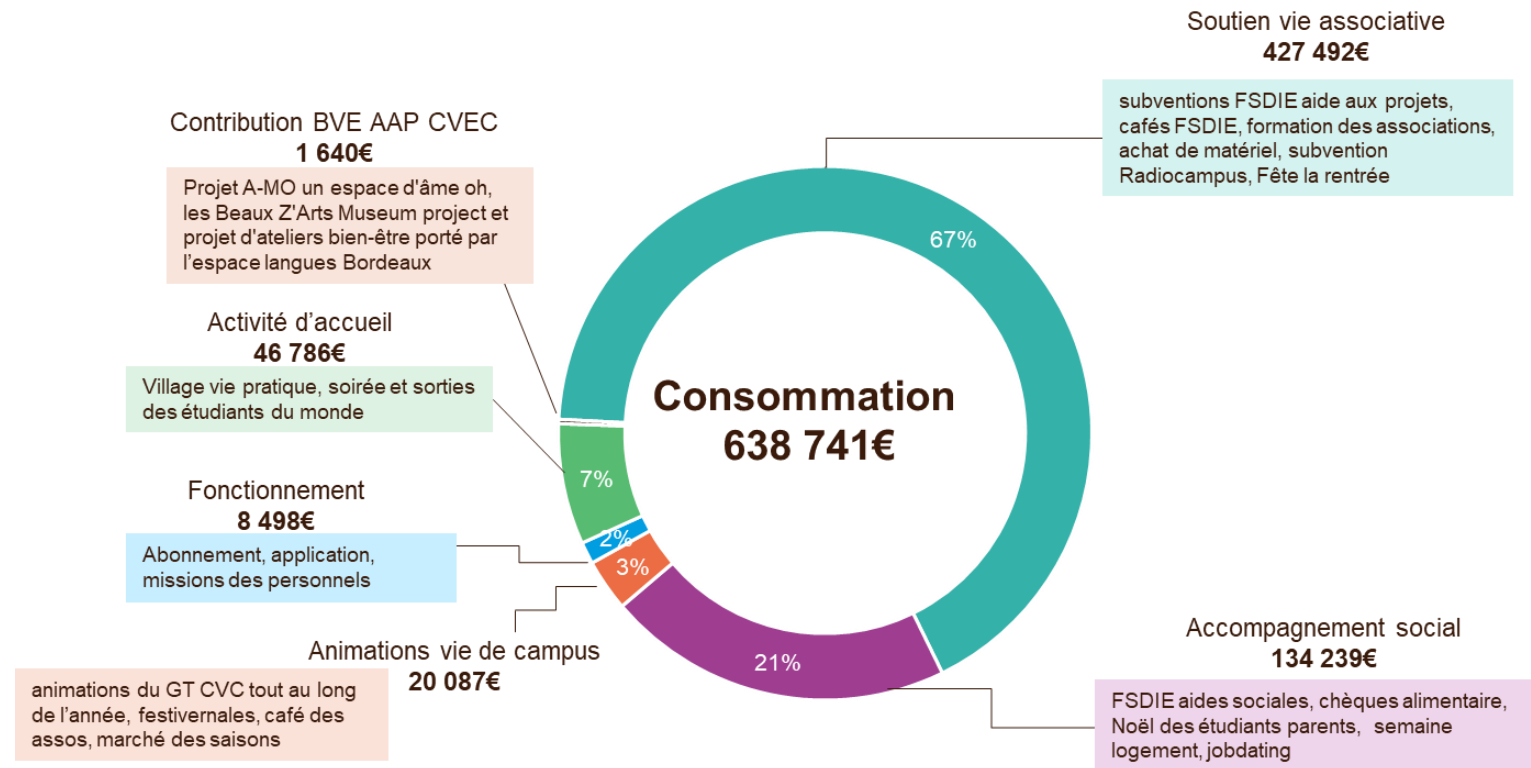
Consommés	116 k€
Non consommés	19 k€
% consommation	86%



Vie étudiante

Enveloppe CVEC 2024	657 k€
Reliquats CVEC ouverts en 2024	35 k€
Budget Total CVEC 2024	692 k€

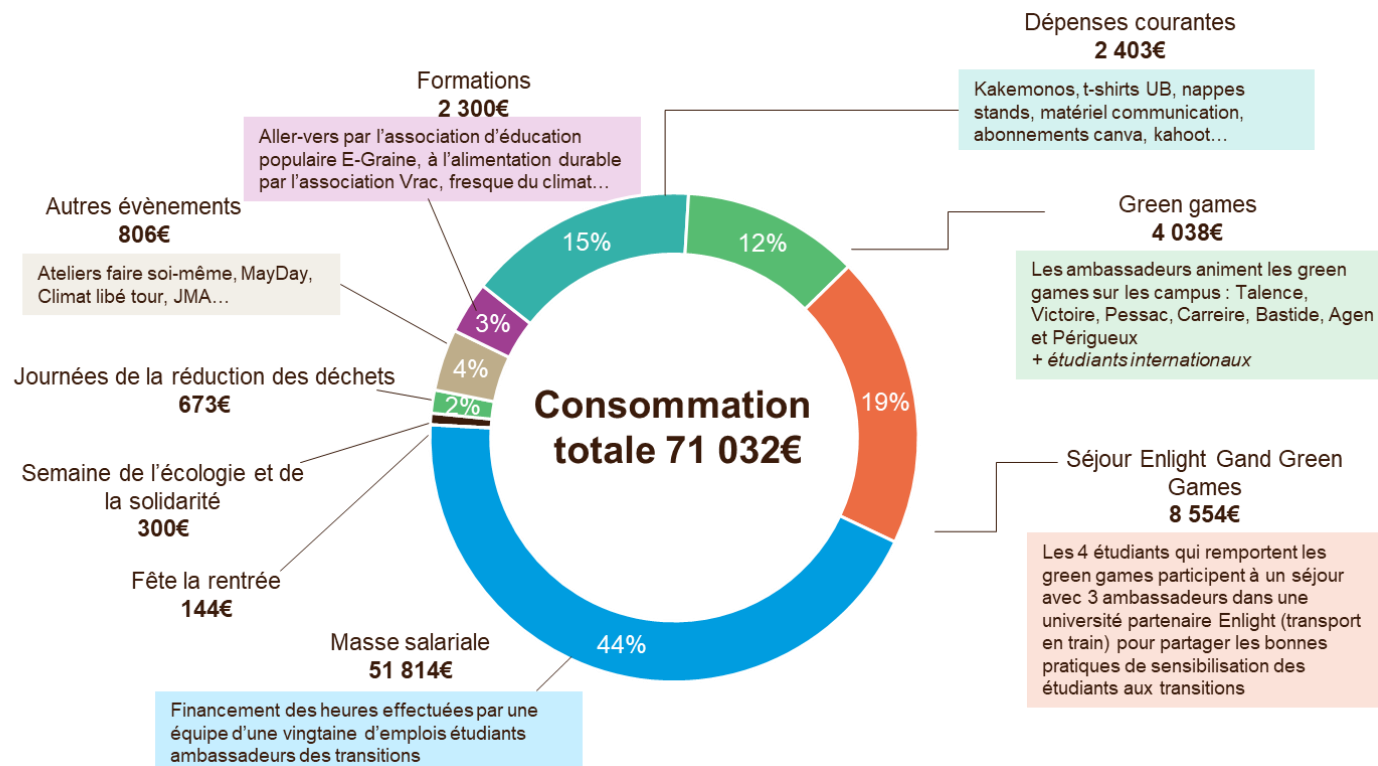
Consommés	639 k€
Non consommés	53 k€
% consommation	92%



Transitions

Enveloppe CVEC 2024	70 k€
Reliquats CVEC ouverts en 2024	54 k€
Budget Total CVEC 2024	124 k€

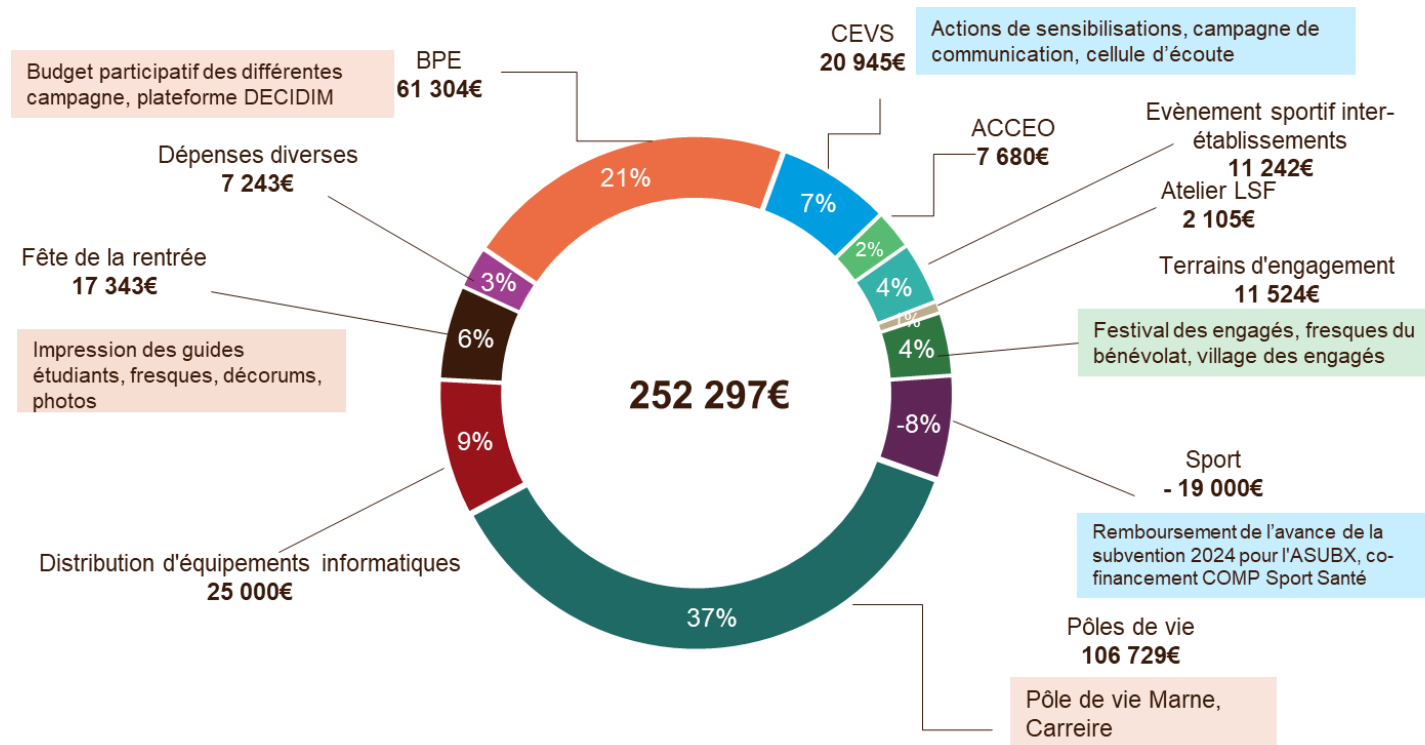
Consommés	71 k€
Non consommés	53 k€
% consommation	57%



Transverse

Enveloppe CVEC 2024	143 k€
Reliquats CVEC ouverts en 2024	391 k€
Budget Total CVEC 2024	534 k€

Consommés	252 k€
Non consommés	282 k€
% consommation	47%



Bilan RH transverses

Enveloppe CVEC 2024	813 k€
Reliquats CVEC ouverts en 2024	40 k€
Budget Total CVEC 2024	853 k€

Consommés	814 k€
Non consommés	38 k€
% consommation	96%

Emplois CVEC

	Effectif	Budget	Consommation	% consommation
Culture	4	177.500 €	175.396 €	99%
BVE	5	183.000 €	174.068 €	95%
Pôle de vie	3	44.167 €	45.527 €	103%
FIPVU et autres	7	138.500 €	138.334 €	100%
Total	19	543.167 €	533.325 €	98%

Emplois étudiants

	Effectif	Heures réalisées	Budget	Consommation	% consommation
Emplois étudiants BVE	77	12.009	241.911 €	212.059 €	88%
Emplois étudiants Culture	16	1.147	27.624 €	27.173 €	98%
Emplois étudiants 1 ^{ère} ligne d'accueil PHASE	17	2.348	40.000 €	41.882 €	105%
Total emplois étudiants	110	15.504	309.535 €	281.114 €	91%

